



RECU EN PREFECTURE

Le 13 avril 2022

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20220407-D00677910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 avril 2022

Le Conseil Municipal, convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT)

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 09), Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 03 incluse), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 04), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 04), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (jusqu'à la question n° 43 incluse), M. Nathan SOURISSEAU (à compter de la question n° 05), M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 05)

Secrétaire :

Mme Juliette SORLIN

Étaient absents :

Mme Anne BENEDETTO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Procurations de vote :

M. Hasni ALEM à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 08 incluse), Mme Frédérique BAEHR à Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 04), M. Guillaume BAILLY à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Anne BENEDETTO à Mme Aline CHASSAGNE, Mme Fabienne BRAUCHLI à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie ETEVENARD à M. Damien HUGUET (à compter de la question n° 44), M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 03 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Françoise PRESSE, Mme Juliette SORLIN à M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 44), M. Nathan SOURISSEAU à Mme Valérie HALLER (jusqu'à la question n° 04 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 04 incluse)

OBJET : 13 - Biodiversité et Espaces Verts - Programme de travaux 2022

Délibération n° 2022/006779

Biodiversité et Espaces Verts - Programme de travaux 2022

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 2	24/03/2022	Favorable unanime
Commission n° 3	23/03/2022	Pour information

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de recenser les projets portés par la direction Biodiversité et Espaces Verts et qui seront réalisés cette année. Il concerne les travaux des tranches annuelles des délégations Espaces Verts, Cimetières, Education et les travaux du plan pluriannuel d'investissement en matière de lutte contre les îlots de chaleur et de mise en valeur du patrimoine Vauban.

Le programme de travaux d'investissement pour l'année 2022 se traduit par :

- Des travaux de gros entretien (sécurité et maintenance du patrimoine) : soins aux grands arbres, améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité dans les espaces verts, accessibilité PMR, équipements de production horticole, lutte contre les plantes exotiques envahissantes .
- Un ensemble de projets contribuant à l'amélioration du cadre de vie, au développement du tissu social dans l'espace public ou partagé.
- Des opérations de préservation de la biodiversité, de lutte contre les îlots de chaleur et de valorisation des paysages.

Il concerne les interventions au titre des espaces verts et de la biodiversité au sein des espaces verts stricto sensu de la ville, mais également au sein des cours d'écoles et de crèches, des cimetières (lignes budgétaires fusionnées en 2022).

1 – TRANCHES ANNUELLES

Au titre du chapitre 21.823.2128.00507 - 34000 **280 000 €**
 ▪ **Missions d'expertises sanitaires et opérations de gestion du patrimoine arboré** (promenade de la boucle, parcs et squares de quartiers, cours d'écoles, arbres d'alignement de voirie et d'accompagnement de bâtiments, boisements urbains)

Au titre du chapitre 21.823.2121.00507 - 34000 **90 000 €**
 ▪ **Campagne annuelle de plantation d'arbres et d'arbustes sur l'ensemble de la ville**

Au titre du chapitre 21.823.2135.00507 – 34000 **228 600 €**

Le programme prévisionnel 2022 s'établit comme suit :

* **Travaux de rénovation, d'amélioration fonctionnelle, d'accessibilité, de sécurité, d'ouverture de nouveaux sites au public dans les espaces verts toutes délégations confondues** **168 600 €**

- Ouverture au public de nouveaux espaces : Parc rue de Trépillot, Parc du leg Rey rue Fontaine Ecu
- Réaménagement paysager et ludique : Parc Paul Bert et Combe Durer à Planoise

* **Réaménagement de cours d'école et de crèches** **60 000 €**

- Réaménagement de la cour de l'école maternelle Durer
- Réaménagement de la cour des grands de la crèche de Montrapon-Phase 3
- Réaménagement cour crèche Clairs Soleils

Au titre du chapitre 21.823.2128 et 2135 .00550 – 34000

62 000 €

- **Travaux en faveur de la préservation de la biodiversité et des paysages**
 - * **Lutte contre les espèces exotiques envahissantes :**
 - programme pluriannuel de lutte non chimique contre la Renouée du japon
 - lutte contre les ailantes sur le site de la Roche d'or
 - * **Vigne culturelle** de Port Douvot : travaux de culture (sol, bandes enherbées ...), certification Bio, accompagnement technique
 - * **Mise en œuvre du programme annuel de valorisation des paysages et de la biodiversité des collines bisontines**
projet financé par la région BFC et GBM
 - Gestion des pelouses et milieux ouverts, valorisation du patrimoine vernaculaire, signalétique, amélioration des conditions de pâturage (clôtures, collecteur d'eau ...).
 - * **Valorisation des continuités socio-écologiques en milieu urbain**
Plantation, jalonnement, amélioration condition de circulation mode doux, végétalisation, permis de végétaliser. Actions spécifiques en faveur de la continuité Rosemont-Chailluz

Au titre du chapitre 21.823.2128.0096013 - 34000

102 106 €

- **Aires de jeux publiques de quartiers :**
 - * Réhabilitation d'aires de jeux pour enfants toutes délégations confondues (espaces verts et éducation) selon priorité sécuritaire, avec déploiement de jeux de type balançoires ou évolution vers d'autres formes d'espaces ludiques.
 - * Travaux d'amélioration de jeux pour le maintien de la conformité des aires de jeux publiques et scolaires concernées.

2 – OPERATIONS INDIVIDUALISEES (PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)

- **Conservation et mise en valeur du patrimoine Vauban** **50 000 €**
 - * Interventions de suppression de la végétation ligneuse sur et aux abords du patrimoine fortifié (Enceinte urbaine de Battant, Boucle, Citadelle, divers sites de la zone tampon) pour la conservation et la mise en valeur des ouvrages, leur mise en vue pour maintenir la lisibilité des ouvrages fortifiés et du paysage.
- **Lutte contre les îlots de chaleur** **1 000 000 €**
 - * Travaux dans les cours d'écoles de désimperméabilisation des surfaces minérales, infiltration des eaux, végétalisation, plantation des espaces, création de zones ludiques et d'évolution, création de zones de jardinage.
Programme 2022 : aménagement des cours de l'école primaire Granvelle, Groupe scolaire Pierre et Marie Curie, primaire Dürer phase 2, **700 000 €**
 - * Soutien financier aux travaux de désimperméabilisation et de végétalisation d'espaces publics en lien avec les projets d'aménagements de différentes délégations, poursuite des installations de cuve de récupération d'eau de pluie sur les bâtiments des espaces verts, travaux de végétalisation et désimperméabilisation d'espaces verts.
Programme 2022 : végétalisation du parking Flandres et du cimetière de St Ferjeux, **300 000 €**

Ces projets sont susceptibles de faire l'objet de demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, de la Région Bourgogne Franche Comté, de l'Union Européenne, du Département du Doubs.

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil Municipal :

- se prononce favorablement sur le programme de travaux ci-avant proposé,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Pour extrait conforme,
La Maire



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés,

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions*: 10

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.